



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE**

Objectifs de la formation

Le Bac professionnel TCVA permet à son/sa titulaire d'être capable de conseiller le client et de gérer un rayon de produits d'animalerie. Il/elle saura mettre en œuvre des techniques de vente en fonction de la politique commerciale de l'entreprise et des pratiques professionnelles dans une perspective de durabilité.

Lieux de la formation

Campus Métiers Nature
de Coutances
Lycée
www.campusagri.fr

Campus agricole de Vire
CFA
www.tracy-vire.fr

NaturaPÔLE
Campus Hortithèque
CFA de Fauville
www.naturapole.fr



APPRENTISSAGE

DURÉE 3 ans

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Français
- Mathématiques
- Histoire / Géographie
- Économie
- Anglais
- Informatique
- Éducation socioculturelle
- Physique / Chimie / Biologie / Écologie
- Éducation physique et sportive

Enseignement technique et professionnel

- Technique de vente
- Mercatique
- Gestion commerciale d'un espace de vente
- L'entreprise dans son environnement
- Connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal / Techniques animalières

POURSUITES D'ÉTUDES

BTSA Technico-commercial
« Univers jardins et animaux de compagnie »

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Vendeur.euse conseil en animalerie H/F

Responsable de rayon H/F



CONDITIONS D'ADMISSION

- L'entrée en classe de Seconde Professionnelle « Conseil-Vente » se fait après une classe de Troisième.
- Un contact avec l'établissement est nécessaire pour permettre de mieux cerner les conditions d'accueil, les exigences de niveau et le projet personnel du candidat.
- L'entrée en classe de 1^{re} est possible sous conditions.
- Être âgé de 16 à 29 ans (15 ans avant le 31 décembre si sorti de 3^e)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.



Admission étudiée au cas par cas.

